



HORIZON

L'ACTU DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PORTES DE MEUSE



PARC D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE INTERCOMMUNAL DE LA HOUPETTE

VOTRE CODECOM

Présentation du service environnement

p.4

CITOYENNETÉ

Devenez Sapeur-Pompier Volontaire

p.8

SANTÉ

La Codecom innove

p.11



NOTRE RESPONSABILITÉ : FAIRE LE PRÉSENT MAIS AUSSI PRÉPARER LE FUTUR.

Vous tenez dans les mains le premier numéro de l'année de votre magazine Horizon. Et même si le mois de janvier est révolu, je tiens à vous souhaiter, au nom de l'ensemble des élus communautaires, le meilleur pour 2025.

Mais plus qu'un vœu, je préfère afficher une ambition : celle de vous garantir l'engagement à défendre et construire un cadre de vie de qualité pour chacun des habitants des Portes de Meuse. Que ce soit au quotidien avec le déploiement de nos compétences ou dans les projets que nous portons, notre collectivité agit et s'engage pour chacun d'entre vous. Élus et agents sont mobilisés pour vous offrir le meilleur.

La complexité administrative, les menaces sur les dotations financières, la difficulté à bâtir l'intérêt communautaire, rien n'est simple... Pourtant, nous ne lâchons rien pour défendre le modèle de notre ruralité qui pourrait se définir par cette question simple : « Et pourquoi pas nous ? ».

FAIRE TOUJOURS MIEUX DANS L'INTÉRÊT COMMUN

Quand nous repensons le ramassage de nos déchets en faisant appel au syndicat du département voisin ; quand nous mutualisons notre service technique au profit de nos communes ; quand nous créons une future zone d'activités de 70 hectares avec la Codecom du Bassin de Joinville en Champagne, c'est la démonstration que nous prenons notre destin en main au seul profit de notre population. Faire toujours mieux dans l'intérêt commun.

Dans les pages qui vont suivre, vous allez également découvrir quelques actions emblématiques portées par notre Codecom. L'offre de santé est ainsi au cœur de nos priorités comme l'attestent la récente rénovation des locaux professionnels des infirmières libérales de Tréveray et notre soutien financier à une étudiante en 4^{ème} année de médecine à Nancy. En contrepartie, cette jeune meusienne s'est engagée à exercer sur notre territoire lorsqu'elle sera devenue généraliste. Des actions concrètes, porteuses de bon sens à l'image des Portes de Meuse !

Michel LOISY

Président de la Communauté de Communes
des Portes de Meuse

COUP DE CŒUR	p. 3
VOTRE CODECOM	p. 4
ENVIRONNEMENT	p. 6
INTRAMUROS	p. 6-7
CITOYENNETÉ	p. 8
FAMILLE	p. 9
SANTÉ	p. 10
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	p. 12
TOURISME	p. 14
TRAVAUX	p. 16
NUMÉRIQUE	p. 17
DOSSIER ÉCUREY	p. 18

Retrouvez toutes les infos
et notre actualité sur
www.portesdemeuse.fr



www.facebook.com/PortesDeMeuse/



Téléchargez gratuitement
notre application
sur votre smartphone : IntraMuros.

Directeur de la publication :
Le Président des Portes de Meuse.

Réalisation : **Agence Les 80 Degrés.**

Impression : **Lorraine Graphic Imprimerie.**

Crédits photos : **www.shutterstock.com, Puissance TV**

Tirage : **8 600 exemplaires.**



Gwendal BRECHET et Aurélien BOUCKAERT (ONF) au pied du hêtre de Belle Croix.

SANTÉ, SÉCURITÉ : L'IMPITOYABLE DÉFI DES HÊTRES DE NOS FORÊTS

Face aux affres du réchauffement climatique, le hêtre, roi de nos forêts, souffre, s'affaiblit. Déjà, les épisodes de sécheresse des dernières années ont engendré de gros dégâts. Le hêtre de Belle Croix, près de Montiers-sur-Saulx, devra être abattu pour garantir la sécurité des randonneurs.

Gwendal BRECHET, Responsable d'unité territoriale au sein de l'ONF, et son collègue Aurélien BOUCKAERT, Technicien forestier territorial, connaissent autant qu'ils l'aiment la forêt domaniale de Montiers-sur-Saulx. Ce magnifique massif de près de 2 000 hectares est essentiellement peuplé de hêtres, mêlés à quelques érables, merisiers, chênes, etc.

Mais le hêtre, arbre du pays, domine de très loin. Ces peuplements forestiers représentent une futaie régulière : c'est-à-dire qu'au sein d'une même parcelle, les arbres ont globalement le même âge. A l'échelle de la forêt, différentes classes d'âge sont représentées mais la forêt a été rajeunie suite à la tempête de 1999 : les vieux bois se sont écroulés.

Dans cette forêt, l'épaisseur de la terre entre la surface et la roche est plus conséquente, donc plus confortable pour les racines, que dans d'autres massifs, parfois proches du territoire. L'équation est simple : moins il y a de terre, plus vite, plus sûrement, les arbres seront affaiblis par le changement climatique, et là en l'occurrence par les périodes de sécheresses. Génétiquement, ils ne sont pas préparés aux privations prolongées. Comme ses voisins du Grand Est, la forêt meusienne

va devoir s'adapter, à l'échelle du moyen terme. Les agents de l'ONF ont pleinement conscience des défis qu'il leur faut relever.

A plus court terme, nombre d'amateurs de nature, de randonneurs et de croyants connaissent le hêtre de Belle Croix, situé quasiment au cœur de ce magnifique massif, au nord-est de Montiers-sur-Saulx. Il jouxte de toute sa majesté un chemin de randonnée. Il est connu parce qu'une croix, la fameuse "Belle Croix" a été plantée jadis dans les entrelacs de ses racines ; depuis le tronc a poussé, le bois a pris ses aises et ses boursoufflures ont entouré le pieu de métal, comme pour se l'approprier ou protéger le crucifix qui le prolonge à hauteur d'homme. Ce hêtre et les six autres qui l'entourent dépérissent et leur état s'aggrave d'année en année. Cela saute aux yeux pour qui lève le nez en l'air et observe leurs cimes. Les agents de l'ONF sont formels : « Ces arbres présentent de très gros risques de chutes des branches ou de se renverser ». Or le site et le sentier qui le traverse est apprécié des randonneurs aux beaux jours. Le risque d'un accident est aujourd'hui très élevé, pour l'éviter, l'ONF a donc décidé que ces arbres devraient être coupés rapidement. Leur exploitation interviendra dans les prochaines semaines.



La cime des hêtres malades est dépourvue de ramifications fines (premier plan).

DU HÊTRE DE QUALITÉ

Le territoire de la Meuse est couvert à 37 % par la forêt. Les feuillus dominent largement avec 80 % de cette surface. Le reste est constitué de résineux depuis les reboisements des zones détruites par les deux guerres mondiales. Avant la tempête de 1999, la Meuse était le 1^{er} département de production de bois de hêtre de qualité. La récolte est valorisée au travers de la production de bois d'œuvre, de bois d'industrie et de bois énergie (y compris bois de chauffage).



ORDURES MÉNAGÈRES : DES ÉCONOMIES DÉJÀ MESURÉES !

Votre magazine Horizon a déjà évoqué dans ses colonnes le nouveau mode de collecte des ordures ménagères. Les premiers bénéfiques des Points d'Apport Volontaire (PAV) sont déjà mesurables.



« Les chiffres des résultats pour 2024 sont réellement encourageants. La tendance est favorable, même si nous n'en sommes qu'au début. Nous sommes satisfaits des résultats que nous a transmis le SDED. De toute manière, soit nous faisons cette réforme, soit nous étions obligés d'imposer des augmentations importantes pour chaque foyer. Nous avons anticipé ce que va nous imposer la loi ».

Philippe MALAIZE,
Vice-Président en charge
de l'Environnement et du
Développement Durable

Pour comprendre l'évolution évoquée ici, il faut notamment se souvenir qu'à l'époque pas si lointaine des sacs jaunes, le dispositif impliquait de réaliser un tri supplémentaire afin de séparer les papiers cartons des autres emballages. Cela avait forcément un coût, qui pesait lourd sur les finances de la Collectivité et de ses administrés.

Désormais, les déchets sont séparés avant leur collecte grâce au tri que vous réalisez consciencieusement dans les PAV. Avec pour conséquence que le syndicat de traitement partenaire, facture à notre territoire une adhésion annuelle calculée en fonction des performances et des prix qui étaient effectifs à n-1. Cela permet de réduire les coûts du tri des déchets et de mieux valoriser les matériaux collectés. C'est en 2026 que l'on pourra mesurer avec précision l'étendue des avantages (financiers et environnementaux) du nouveau dispositif mais les premiers retours sont favorables.

UN IMPACT DÉJÀ POSITIF !

Sans attendre l'an prochain, on constate que les décisions des élus portent leurs fruits. Des économies sont déjà mesurables : nous constatons une baisse de plus de 100 000 € pour l'adhésion de la Collectivité au Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets de Haute-Marne entre l'an dernier et cette année !

Cela permet de compenser l'inflation et l'augmentation des tarifs liés au coût des carburants et des salaires des employés des entreprises de collecte des déchets ménagers.

Quelques exemples :



» En 2023, il fallait payer 20 €/tonne pour le tri des sacs jaunes alors qu'en 2025, les plastiques et cartonnettes vont rapporter 115 € par tonne. De plus, l'achat des sacs jaunes était facturé plus de 45 000 €/an à la Codecom.



» En 2022, avec un autre syndicat de traitement et un ancien prestataire de collecte, le coût de collecte et de traitement des déchets ménagers par habitant atteignait 100 €. En 2023, pour la Codecom, ce coût s'établissait à 92 €. En 2024, il se stabilisait à 94 € et il devrait se fixer aux alentours de 88 € en 2025. À cela s'ajoutent les montants des investissements et des charges de fonctionnement du service.

+30 TONNES

C'est la quantité supplémentaire de déchets recyclables collectés par mois, passant ainsi de 50 tonnes à 80 tonnes en moyenne mensuelle.

-50 TONNES

Les déchets ménagers, eux, sont passés de 250 à 200 tonnes par mois.

PARTENARIAT GAGNANT AVEC LE SDED52

Depuis l'adhésion de la Codecom au SDED52, les habitants peuvent en effet disposer de nouveaux services en déchetteries (collecte du plâtre, des pneus, de l'amiante...). Nous bénéficions également d'un mode de traitement des déchets ménagers plus vertueux, grâce à la valorisation de la chaleur et de l'électricité produites par leur incinération à l'unité de valorisation énergétique de Chaumont. Un bon point pour l'économie et l'environnement.

DE 50 À 80 : LES USAGERS SONT BONS JOUEURS

Pour Armel JOST, « les usagers des Portes de Meuse ont très bien joué le jeu ». Les observateurs l'ont mesuré avec le tonnage des déchets. La qualité de tri, la mise en place des points d'apport volontaire ont permis de récolter beaucoup plus de déchets recyclables et beaucoup moins d'ordures ménagères.

Ces bons résultats sont dus aux points d'apport volontaire, mais aussi à la collecte tous les 15 jours, qui a incité les usagers à trier encore davantage pour ne pas encombrer les sacs noirs. Visiblement, les réunions publiques n'ont pas été vaines.



UNE LETTRE POUR SAVOIR ET COMPRENDRE

Le SDED 52, a prévu de distribuer cette année une lettre semestrielle aux usagers, pour expliquer le fonctionnement du service, son financement, son impact environnemental, etc. Les habitants des Portes de Meuse sauront pourquoi ils paient et comment leur argent est utilisé.



Téléchargez l'application du SDED52 pour accéder facilement aux infos pratiques : jours de collecte, horaires des déchetteries, bornes de recharge électrique, signalement, alerte, etc.



Cindy OUDIN
et Armel JOST.

ARMEL ET CINDY : UN BINÔME COMPLÉMENTAIRE ET EFFICACE

Deux personnes constituent la colonne vertébrale du service environnement : Armel JOST (gestion des projets, relations avec les prestataires, gestion de la collecte et du traitement), Cindy OUDIN (facturation, contact avec les usagers et anomalies de collectes). Armel et Cindy travaillent en étroite collaboration avec Philippe MALAIZE, le vice-président en charge de l'environnement.

Dans le registre de la gestion des ordures ménagères, Cindy OUDIN fait preuve au quotidien d'une réelle polyvalence. Elle est arrivée dans la structure en 2012 et au sein de ce service en 2017. Ses missions commencent par la facturation. Avec un extranet, elle est aussi en relation avec toutes les secrétaires des mairies du territoire. Celles-ci signalent à Cindy toutes les modifications qui interviennent au fil du temps au sein des foyers : les arrivées, les départs, les déménagements, etc. Toutes les informations sont ainsi consultables depuis l'écran de Cindy ; elle se sert de cette manne pour mettre à jour les données de son logiciel de facturation. Il arrive aussi que les usagers eux-mêmes la contactent directement pour signaler un changement dans leur situation. Car la facturation est directement liée au nombre de personnes de chaque foyer, depuis la date d'arrivée jusqu'à celle du départ. Ce travail de mise à jour, qui nécessite de la rigueur, constitue la part la plus conséquente de son travail.



EN CONTACT AVEC LES SECRÉTAIRES DE MAIRIE DES 51 COMMUNES

Depuis l'automne 2024, Cindy gère aussi les anomalies de collecte, en direct avec l'entreprise SALEUR, qui est le prestataire du territoire. Sur une plateforme numérique dédiée, le prestataire signale au quotidien les petits dysfonctionnements, leur localisation, les dates. Cindy relève toutes ces informations qui lui permettent de nourrir le courrier qu'elle adresse alors aux usagers ; ils sauront ainsi pourquoi ils n'ont pas été collectés. Des erreurs de tri sont souvent à l'origine de ces anomalies. Leur fréquence a tendance à augmenter par exemple autour de la période des fêtes, avec la profusion de cadeaux et donc d'emballages à trier. Cindy représente, avec sa polyvalence, le volet administratif du service tandis qu'Armel se charge de la technique. Et parfois, les missions, transversales, se croisent.

En 2024, par la force des choses et les enjeux de la modification du mode de collecte, Armel était présent sur le terrain. Entre le choix des implantations des points d'apport volontaire, sans même évoquer les multiples et indispensables réunions publiques pour informer et sensibiliser les habitants... Son engagement terrain, il le confirme aussi lors du montage de projets, comme par exemple le compostage collectif et individuel.

LA COLLECTE MODE D'EMPLOI

La réduction de la fréquence de collecte des sacs noirs en porte à porte est désormais effective sur le territoire intercommunal. Le calendrier de collecte va être revu partiellement afin de s'adapter aux tonnages collectés et à l'amplitude horaire des tournées. Plus d'informations en scannant le QR Code ci-dessous.

Le ramassage des sacs jaunes a été remplacé par la collecte en Point d'Apport Volontaire (PAV) sur tout le territoire. C'était déjà le cas depuis le 1^{er} mars 2024 pour la moitié des habitants du territoire, répartis sur les 2/3 de sa surface. Depuis le 1^{er} juillet 2024 donc, plus de 8 000 foyers sont invités à utiliser les PAV :

- Les déchets d'emballages "classiques" (pots de yaourts, etc.) dans les conteneurs jaunes.
- Les papiers et cartonnets dans les conteneurs bleus.
- Le verre, comme auparavant, dans les conteneurs verts.

Attention, les gros cartons d'emballage doivent être déposés en déchetterie. Cela permet de mieux les recycler et de ne pas encombrer les PAV.

SCANNEZ CE QR CODE

POUR ACCÉDER À TOUTES LES INFORMATIONS PRATIQUES SUR LA COLLECTE ET LE TRI DES DÉCHETS : CARTE ET NOUVEAU CALENDRIER DE COLLECTE (2025), ETC.



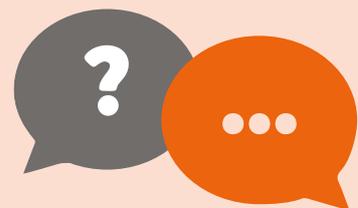
Retrouvez toutes les informations sur les déchetteries intercommunales et le compostage des déchets sur notre site web (rubrique « Gestion des déchets ») : www.portesdemeuse.fr

INTRAMUROS

BOÎTE À IDÉES

Est-il prévu d'installer des bacs de compostage à Ancerville pour les personnes n'ayant pas de jardin ? Le compost pourrait ensuite être donné aux habitants ou utilisé par la municipalité.

La Communauté de communes peut mettre en place ce type de dispositif, qui existe déjà dans certaines communes du territoire. Pour ce faire, nous vous invitons à vous rapprocher de votre mairie, qui pourra ensuite solliciter l'intercommunalité pour mettre en place ce type de projet sur son territoire.



103

C'EST LE NOMBRE DE SUGGESTIONS REÇUES DEPUIS JANVIER 2022.

SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE (SIL)

La Communauté de Communes des Portes de Meuse gère la Signalisation d'Information Locale (SIL) dans les communes du territoire, pour informer, guider et orienter les usagers de la route vers les activités, services et équipements signalés, dans le respect de la réglementation en vigueur.



La SIL n'est pas de la publicité, elle sert à orienter les usagers de la route !

ENTITÉS ÉLIGIBLES : EXEMPLES...

- Services publics d'intérêt général.
- Tourisme et patrimoine : châteaux, parcs, jardins, points de vue, établissements muséographiques, etc., ouverts au public au moins 6 mois dans l'année.
- Garages automobiles et stations-services : uniquement pour les activités de dépannage et de ravitaillement des véhicules.
- Hébergement et restauration : hébergements de tourisme, restaurants, etc.
- Produits du terroir et artisanat : spécifiquement liés au tourisme.
- Autres activités : commerces, centres équestres, bornes de recharge pour véhicule électrique, etc.

QUELQUES RÈGLES POUR LA SIGNALÉTIQUE INTERCOMMUNALE :

Seule l'appellation commerciale de l'activité est autorisée. Les indications de distance ou des temps de parcours sont proscrites, de même que les numéros de téléphone et autres coordonnées (mail, web, etc.), ainsi que les éléments visuels.

Comment demander l'installation, la modification ou le retrait d'un élément de signalétique intercommunale ?

- Contactez la mairie de la commune concernée par votre demande en lui fournissant les informations suivantes : appellation, activité, adresse précise, identité du responsable, adresse sociale, conditions d'ouverture, coordonnées, texte souhaité sur le panneau, autres précisions pour instruire la demande.
- Si la mairie accepte votre demande, elle la transmettra à la Communauté de communes.
- La Communauté de communes instruit une fois par an les demandes reçues par les mairies.

SCANNEZ CE QR CODE



POUR CONSULTER
NOTRE RÉGLEMENT
DE SIGNALÉTIQUE
EN LIGNE

« L'ensemble du secteur nord-ouest de notre Codecom est enfin pourvu d'une signalétique. La mise à jour des deux autres secteurs du territoire est en cours. Cette signalétique facilite la circulation, améliore la sécurité et renforce l'identité de chaque commune ».

Fabrice PETERMANN,
Vice Président en charge de la Communication et des Nouvelles Technologies



SIL intercommunale installée à Bazincourt-sur-Saulx

INFOS : Pour plus d'informations sur la Signalisation d'Information Locale de la Communauté de communes des Portes de Meuse :

Romain GIROUX | 03 29 75 97 40
r.giroux@portesdemeuse.fr

Pour un certain nombre de communes de la Communauté de communes, l'implantation des défibrillateurs (DAE) n'est pas positionnée sur la carte dédiée à cet effet sur IntraMuros. En lien avec les maires, la Communauté de communes ne pourrait-elle pas prendre la main sur l'application IntraMuros pour réaliser une mise à jour exhaustive des lieux d'implantation ? Cette mise à jour pourrait sauver des vies. Si ce n'est pas dans vos fonctions, alors un rappel serait nécessaire aux services compétents. Qu'en dites vous ?

En octobre 2023, avec un rappel le 14 janvier dernier, nous avons informé les utilisateurs de l'application et les mairies au sujet de ce nouveau service proposé par IntraMuros : Carte des Défibrillateurs Automatiques Externes (DAE). En parallèle, la Communauté de communes a récemment installé de nombreuses lames de signalétique dans les villages du territoire pour signaler les DAE, ce travail se poursuit, en collaboration avec les mairies. Pour ajouter ou modifier les informations relatives à un DAE sur la carte dans l'application, les mairies concernées doivent effectuer une déclaration et/ou la modification sur le portail Géo'DAE, comme indiqué et détaillé dans la plaquette d'information disponible en scannant ce QR Code.



SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES : UNE NOUVELLE VISION DE L'ENGAGEMENT

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Meuse (SDIS) recrute des volontaires. Il convie les habitants des Portes de Meuse à une réunion d'information mercredi 12 mars à 17h30 à Écurey.

Dans notre département, 1 070 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études : ces sapeurs-pompiers volontaires (SPV) représentent 92 % des effectifs meusiens. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Aujourd'hui les sapeurs-pompiers de la Meuse proposent une nouvelle vision de l'engagement de sapeur-pompier volontaire grâce à l'engagement différencié. Ainsi, sans intervenir sur les incendies ou les accidents de la route, le sapeur-pompier volontaire peut tout de même sauver des vies ! L'engagement différencié est plus souple que l'engagement classique : il est adapté à la disponibilité du volontaire et le temps de formation nécessaire à l'exercice est réduit.

Cet engagement différencié consiste à exercer non pas la totalité des missions dévolues aux sapeurs-pompiers, mais uniquement celles liées au secours et aux soins d'urgence aux personnes (SSUAP) et aux opérations diverses, ce qui représente tout de même près de 85 % des interventions.



LES CONDITIONS POUR S'ENGAGER

L'engagement citoyen des sapeurs-pompiers volontaires est librement consenti et ouvert à tous. Il est cependant, régi par quelques conditions :

- Avoir 17 ans au moins avec un consentement écrit du représentant légal pour les mineurs ;
- résider légalement en France (la nationalité française n'est pas requise) ;
- être en situation régulière au regard des obligations du service national ;
- jouir de ses droits civiques ;
- ne pas avoir de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions ;
- remplir les conditions d'aptitude médicale et physique adaptées aux missions confiées.

AU MENU DE LA RÉUNION DU 12 MARS

Le SDIS 55 propose une soirée d'échanges aux habitants de la Codecom le mercredi 12 mars à 17h30. Le SDIS présentera l'activité de sapeur-pompier volontaire ; seront aussi évoqués les nouveaux dispositifs d'engagement. Les personnes présentes sauront ainsi qui peut devenir sapeur-pompier volontaire (SPV) et comment procéder pour s'engager. Les enjeux du volontariat sont importants dans nos territoires ruraux. Un chapitre particulier sera consacré aux employeurs dont les salariés souhaitent participer à la continuité et à la qualité des secours de proximité. De fait, il existe des conventions employeurs de sapeurs-pompiers. Ces textes prévoient d'ailleurs des avantages pour l'entreprise et pour le salarié qui s'engage comme SPV.

**Devenez
Sapeur
Pompier
Volontaire**

LE CHOIX
de la mission
qui vous ressemble

Une NOUVELLE vision de l'engagement

VENEZ ECHANGER AVEC NOUS
JEUDI 12 MARS 2024 - 17H30

ECUREY, AUDITORIUM JEAN SALIN

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE : TOUS ENSEMBLE, POUR LES FAMILLES



Le 17 décembre 2024, sur le site intercommunal d'Écurey, le président Michel LOISY contractualisait avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Meuse (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole Marne-Ardennes-Meuse (MSA) le 2^{ème} renouvellement de la Convention territoriale globale (CTG). Depuis septembre dernier, Anaïs GASSMANN coordonne cette démarche stratégique qui a pour objectif d'élaborer un projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles.

La Convention est fondée sur un diagnostic partagé avec les partenaires. Les familles du territoire ont été associées par le biais d'un questionnaire diffusé au travers des services petite enfance, périscolaire et extrascolaire intercommunaux. Des séquences de travail ont été mises en place, associant les élus, les services et les structures partenaires.

Cette convention se décline en objectifs stratégiques et pratiques, concrets pour les habitants et les usagers de nos services :

PETITE ENFANCE : MIEUX REPENDRE AUX BESOINS DES FAMILLES

Il s'agit notamment de maintenir, développer et pérenniser l'offre existante en matière d'accueil de la petite enfance, jusqu'à 4 ans. Dans le même registre, la Convention veut consolider l'offre existante d'accueil périscolaire et extrascolaire en ajustant les services en fonction des besoins des familles : en leur permettant notamment de bénéficier d'un moyen de garde avec une plus-value éducative pour les enfants.



ACCÈS AUX DROITS : DE L'INFORMATION À L'INCLUSION NUMÉRIQUE

La Convention veut mettre en place un dispositif qui fournirait aux familles les informations utiles sur les services disponibles sur le territoire. Il est aussi envisagé de mener une étude sur les besoins en inclusion numérique des habitants des Portes de Meuse qui s'intégrera à la démarche déjà initiée par la Préfecture et le Département.



JEUNESSE : BAF, MOBILITÉ, EXPRESSION

La convention veut maintenir le dispositif de financement du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) en favorisant la formation des jeunes du territoire à l'animation. Puisque la mobilité est une problématique identifiée, le texte envisage la mise en place d'une bourse au permis par exemple.



PARENTALITÉ : ÉCHANGER AVEC LES ENFANTS

L'axe parentalité et animation de la vie sociale annonce notamment l'intention de créer un nouveau Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) qui serait itinérant pour couvrir tout le territoire et intervenir en complément du LAEP « Les Loupiots » présent à Gondrecourt-le-Château.

MOBILITÉ : C'EST VOUS QUI LE DITES !

En 2024, nous avons consulté les habitants du territoire au sujet de la mobilité. Cette enquête a été distribuée dans les 8 393 boîtes aux lettres du territoire, pour un total de 89 réponses.

Parmi les suggestions formulées nous retenons notamment que les usagers souhaitent être consultés régulièrement afin que le Service d'Aide à la Mobilité (SAM) s'adapte mieux à leurs besoins.

A titre d'exemple, il est demandé de renforcer les dessertes permettant l'accès aux gares SNCF, d'améliorer les cadencements ou de mettre en place une solution de covoiturage adaptée aux usagers de plus de 60 ans exprimant la nécessité de déplacements individuels et ponctuels notamment pour l'accès aux soins.



Isabelle CEREDA est coordinatrice du Contrat Local de Santé (CLS) pour la Communauté de communes des Portes de Meuse.

LES CIRCUITS DE TRANSPORT DU « SAM » (SERVICE D'AIDE À LA MOBILITÉ) ACTUELLEMENT PROPOSÉS AUX HABITANTS DU TERRITOIRE, RÉPONDENT-ILS, SELON VOUS, AUX BESOINS DES USAGERS ?

OUI : 34,9 %

NON : 28 %

Ne se prononce pas : 37 %

RENCONTREZ-VOUS DES DIFFICULTÉS À VOUS DÉPLACER ?

OUI : 24 réponses

**NON : 65 réponses
soit 73 % des répondants**

Si oui, quelles en sont les raisons ?

Une offre insuffisante, non adaptée aux seniors ; pas de voiture, ni de famille, ni d'aïdants ; pas de permis de conduire.

POUR QUELS TYPES DE DÉPLACEMENTS, SOUHAITERIEZ-VOUS UTILISER LE MINIBUS « SAM » ?

(PLUSIEURS CHOIX POSSIBLES).

28 % : accès aux commerces ;

24,9 % : accès aux services de santé ;

17,5 % : accès aux services publics ;

15,8 % : accès aux loisirs, activités sportives et culturelles ;

13,5 % des répondants n'ont pas exprimé de choix.

Autres réponses : pour des déplacements professionnels (2 réponses), pour accéder au collège (1), pas utile pour le moment (2), pour trouver un emploi (1), pour accéder aux gares SNCF de proximité (2).

AVEZ-VOUS DÉJÀ UTILISÉ LE SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE « SAM » ?

OUI : 12 réponses

**NON : 77 réponses
soit 86,5 % des répondants**

Si non, pour quelles raisons ?

34,9 % : déclarent ne pas connaître l'existence du service.

27 % : n'ont pas besoin du service pour le moment car ils disposent d'un moyen de mobilité et sont encore autonomes.

18 % : estiment que le service n'est pas suffisamment adapté à leurs besoins de déplacement.

13,5 % : disposent d'un véhicule personnel.

Autres réponses : manque de communication, les destinations, les jours et tranches horaires ne sont pas adaptés.



Si non, pour quelles raisons ?

Aucun trajet par jour au départ d'Ancerville vers Saint-Dizier (A/R) et vers Bar-le-Duc (5 réponses d'habitants d'Ancerville).

Prévoir des déplacements quotidiens sur Bar-le-Duc et Saint-Dizier avec plusieurs créneaux horaires (4 réponses d'habitants d'Ancerville).

Une fois par semaine, cela n'est pas suffisant (4 répondants).

Non adapté – accès aux soins de premier et second secours.

Pas de ligne Ancerville / Saint-Dizier / Bar-le-Duc. Pas de ligne régulière Cousances-les-Forges / Bar-le-Duc.

Transport à la demande (TAD) Montiers-sur-Saulx : développer l'offre (le mardi et le samedi).

Renforcer les destinations vers les pôles urbains frontaliers (Neufchâteau par exemple) – une fois par mois, ce n'est pas suffisant.

Aucun déplacement vers Commercy et Vaucouleurs.

Regret que le SAM ne soit pas un transport quotidien.

Destinations non adaptées aux besoins. Pas de desserte vers les gares SNCF.



DÉSERTS MÉDICAUX : LES PORTES DE MEUSE INNOVENT



« Tout au long de l'année 2024, la Codecom a poursuivi son ambition d'améliorer la santé et le bien-être de l'ensemble des habitants du territoire, pour une santé de qualité, accessible et solidaire ».

Martine JOSEPH,
Vice-Présidente en charge de la santé et du social

Notre territoire a signé son premier contrat d'engagement avec une étudiante en 4^e année de médecine : Chloé LOMBARD. La jeune femme s'est engagée à exercer son activité sur les Portes de Meuse durant 10 ans en contrepartie du financement d'une partie de ses études.

En juin 2024, Chloé LOMBARD, qui poursuit ses études de médecine à Nancy, prend l'initiative de contacter la Communauté de Communes des Portes de Meuse avec une proposition intéressante : si le territoire l'aide à financer ses études, elle s'engage à y exercer la médecine durant 10 ans. En octobre, les élus, séduits par la proposition, votent la création d'une enve-

loppe budgétaire dédiée au financement des études des futurs médecins qui s'engageront à s'installer sur le territoire. En novembre 2024, la future médecin signait son contrat d'engagement avec l'intercommunalité, qui financera ses études à hauteur de 6 000 € par an, pendant 5 ans.

La démarche de Chloé est cohérente : elle est née dans le sud meusien et connaît donc le territoire qui l'accueillera à l'issue de ses études. La jeune femme a choisi de vivre à la campagne, et surtout d'exercer son sacerdoce en milieu rural, probablement au sein d'une Maison de santé intercommunale.



UNE ÉCOUTE POUR LES ADOS

Depuis le 16 septembre dernier, la Maison des Adolescents de la Meuse (MDA 55) propose des permanences un lundi sur deux en semaine paire de 13h30 à 19h.

- Adresse : 3 rue de Strasbourg, à Ligny-en-Barrois.

- Sur rendez-vous : 03 29 85 15 76

Kelly WINIGER, accompagnatrice santé à la MDA 55, assure ces permanences pour les jeunes âgés de 11 à 25 ans, accompagnés ou non de leurs parents.



CANCER COLORECTAL : UNE MARCHÉ BLEUE LE 8 MARS

Départ du Parc de l'Hôtel de Ville (Bar-le-Duc) à 14h00.

Pour la 3^{ème} année consécutive, la Communauté de Communes des Portes de Meuse, la Ligue contre le Cancer, les professionnels de santé, la CPTS du Barrois et la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud organiseront une marche bleue. Cette manifestation vise à sensibiliser sur l'importance du dépistage du cancer colorectal ; il touche aussi bien les hommes que les femmes après 50 ans. Comme pour les précédentes éditions, il sera proposé aux participants un parcours urbain d'environ 5 km et un autre tout terrain d'environ 8 km. Des stands d'information et de prévention seront à disposition tout l'après-midi et un goûter viendra clôturer cette journée.



SOINS DES PIEDS À ANCERVILLE

Un cabinet de pédicurie-podologie a réouvert au sein de la Maison de Santé intercommunale : 1 allée Saint Martin à Ancerville. Sur rendez-vous : 03 29 45 96 92

LE PARC D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA HOUPETTE GRANDIT



La Communauté de communes réalise actuellement les travaux d'extension du parc d'activité économique intercommunal de La Houquette avec 5 hectares viabilisés à destination d'entreprises artisanales et industrielles.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Contactez la Responsable de notre Service Développement économique

👤 Cécilia ELKAIM

☎ 07 72 37 96 46

@ c.elkaim@portesdemeuse.fr



LA PÉPINIÈRE, POUR L'ACCUEIL DES JEUNES ENTREPRISES

Idéalement installée sur le PAE de La Houquette, la pépinière d'entreprises a ouvert ses portes en avril 2024. Elle est dédiée à l'accueil des jeunes entreprises en phase de création ou de démarrage. Elle met à leur disposition un local autonome, à aménager, à tarif réduit. Le bail peut atteindre 4 ans. La formule propose aux locataires un environnement riche de contacts et d'opportunités : des services mutualisés, des ateliers thématiques, un suivi personnalisé, de la mise en réseau, un accompagnement pour la demande d'aides, etc.

La pépinière dispose de 7 bureaux (10 à 22 m²), et d'une salle de réunion, trois entreprises occupent actuellement 5 bureaux.

La Communauté de communes dispose également d'une pépinière et d'un hôtel d'entreprises à Gondrecourt-le-Château.



POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR NOS PÉPINIÈRES ET NOTRE HÔTEL D'ENTREPRISES, SCANNEZ CE QR CODE :



STÉPHANIE KUHN, ANIMATRICE DE LA PÉPINIÈRE DE LA HOUPETTE

Installée dans ses nouvelles fonctions en septembre 2024, Stéphanie est la nouvelle animatrice de la pépinière d'entreprises de La Houquette.

« Mon rôle consiste à animer, c'est-à-dire à accueillir les porteurs de projets, les accompagner dans leur demande d'hébergement, leur assurer un espace de travail adapté et agréable en proposant des services et un accompagnement adaptés à leurs besoins ».

Stéphanie a précédemment travaillé dans la formation professionnelle, secteur où elle a acquis l'expérience qui lui permet de gérer la plateforme de formation d'Écurey, reprise en mars 2025 par la Communauté de communes. Dans ce nouveau contexte, Stéphanie KUHN passera à temps plein au service de la Codecom. Elle mettra alors totalement au service des habitants du territoire ses compétences en matière de formation professionnelle. La collectivité veut en effet renforcer son appui à la formation sur le territoire.

CONTACT :

👤 Stéphanie KUHN

☎ 07 56 43 77 61

@ s.kuhn@portesdemeuse.fr



« Nous avons de la demande de la part d'entreprises qui cherchaient à s'installer. Or, la Codecom possédait une parcelle de 6 hectares en réserve sur cette zone. Cette parcelle désormais stabilisée est divisée en 11 lots. Le plus grand fait 1 hectare. 7 de ces lots sont déjà réservés. C'est une belle opération. Il y a une éventuelle perspective d'évolution s'il fallait, avec une parcelle voisine, que nous pourrions échanger s'il fallait. Cela ferait alors une zone de 19 hectares ! ».

Francis THIRION,
Vice-Président en charge du Développement Économique

4 NOUVELLES CELLULES BIENTÔT DISPONIBLES À ANCERVILLE



CONTACT :
☎ 03 29 75 20 44

C'est un beau projet que porte Benjamin SIMON, avec SBRM, sur la zone de la Tannerie à Ancerville ; il se compose d'un bâtiment de 1000 m², composé de 4 cellules (250 m²) locatives, à usage artisanal ou commercial. Les travaux débuteront au printemps 2025 et les cellules seront proposées à la location en septembre prochain.

Ce bâtiment jouxtera une station de lavage pour les particuliers et les professionnels. Elle sera adaptée pour recevoir les camping-cars. Sera aussi installée une laverie automatique, pour les particuliers et les professionnels, avec 5 machines disposées dans un local chauffé.

Toutes ces installations disposeront d'une surface de stationnement de 50 places.

Le projet dispose par ailleurs d'un solide ancrage environnemental puisque les 4 cellules seront recouvertes de panneaux photovoltaïques. L'ensemble du site est conçu pour récupérer toutes les eaux de pluie, qui seront stockées, traitées et utilisées par la station de lavage, pour être quasiment autonome en énergie et en eau.

« LE BIEN-ÊTRE ANIMAL EST MA PRIORITÉ »

Margaux DROZAK n'est pas encore tout à fait « ostéopathe pour animaux », il lui reste à valider la partie théorique de son concours, devant un jury de vétérinaires. Actuellement, elle peut se targuer du titre de thérapeute. Elle s'est installée en décembre 2024, dans un local au rez-de-chaussée de l'ancienne mairie de Cousances-les-Forges.

Margaux a suivi les 5 années d'école d'ostéopathie animale à Annecy. Elle a aussi suivi des formations en Normandie, en somato-émotionnel, en kinésiologie, en massage et en k-taping pour les animaux. Derrière cette dernière appellation se cache une méthode mise au point dans les années 1970 en Asie : il s'agit de soulager, grâce à des bandages adhésifs (le fameux k-tape) des douleurs musculaires sans limiter la mobilité.

CONTACT :
@ drozak.margaux@gmail.com
☎ 06 47 94 98 20

DIAGNOSTIC IMMOBILIER : LES BONS CONSEILS DE SETRS

L'entreprise a été fondée en 2006 par Bernard LEPLOMB. Elle appartient aujourd'hui à Florent JACQUEMIN et Christelle POTIER.

« Nous prenons le temps de bien faire les choses » explique Benjamin MALBRUN qui pense que cela joue en faveur de la réputation de fiabilité et de rigueur dont bénéficie SETRS.

À L'Isle-en-Rigault, la Société d'Études Travaux et Réseaux Secs (SETRS) propose parmi ses services du diagnostic immobilier à destination des particuliers et professionnels qui vendent ou mettent en location une maison ou un appartement. L'entreprise propose aussi du diagnostic et de l'audit de performance énergétique.

Les professionnels peuvent aussi recourir aux compétences de SETRS pour des diagnostics liés à l'amiante ou au plomb avant travaux ou démolition.



CONTACT :
SETRS
www.immo.setrs.fr
@ diag-immo@setrs.fr
☎ 07 56 00 38 29



LA TAXE DE SÉJOUR EST ENTRÉE EN VIGUEUR

La taxe de séjour est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025 sur le territoire des Portes de Meuse. Les recettes de cette taxe, payée par les visiteurs hébergés à titre onéreux sur le territoire, permettront d'améliorer les conditions d'accueil des touristes, de développer de nouveaux produits et de mieux promouvoir le territoire, pour attirer plus de visiteurs et ainsi favoriser leur consommation (nuitées, restauration, activités, ...). Le potentiel de rendement de cette taxe est estimé à 30 000 € pour l'intercommunalité.

EXONÉRATION FISCALE & AIDE FINANCIÈRE

Conscients des enjeux à long terme du tourisme pour notre territoire, les élus ont décidé en septembre 2024 d'exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties les locaux classés meublés de tourisme ainsi que les chambres d'hôtes. Il s'agit de favoriser les initiatives des habitants en vue d'améliorer l'offre d'hébergement touristique.

En 2025, la Codecom soutiendra également 3 projets de création ou d'amélioration de meublés de tourisme, selon leur ordre chronologique de réception. Pour plus d'informations et pour candidater : Romain GIROUX | 03 29 75 97 40 | r.giroux@portesdemeuse.fr



DECLALOC' : UN DISPOSITIF SIMPLE POUR DÉCLARER LES HÉBERGEMENTS

En complément de la plateforme de gestion de la taxe de séjour en ligne, la Communauté de communes met gratuitement à disposition des Mairies du territoire un outil de télédéclaration des meublés de tourisme : « DéclaLoc Cerfa ». Il permet d'effectuer en ligne la déclaration préalable à l'activité d'hébergement, obligatoire pour les meublés de tourisme et les chambres d'hôtes. DéclaLoc facilite les démarches des hébergeurs, simplifie celles des mairies et optimise la base de données de l'intercommunalité.

LA TAXE S'ADAPTE AUX CATÉGORIES D'HÉBERGEMENT :

CATÉGORIE D'HÉBERGEMENT	TARIFS *
Palaces	5,28 €
5 étoiles (Hôtels, résidences, meublés)	2,09 €
4 étoiles (Hôtels, résidences, meublés)	1,54 €
3 étoiles (Hôtels, résidences, meublés)	1,10 €
2 étoiles (Hôtels, résidences, meublés, villages de vacances 4 et 5 étoiles)	0,99 €
1 étoile (Hôtels, résidences, meublés, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes et auberges collectives)	0,88 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés 3, 4 et 5 étoiles, emplacements dans des aires de camping-car et des parcs de stationnement touristiques par tranches de 24h	0,66 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergements mentionnées ci-dessus, ports de plaisance	0,22 €
Hébergements en attente de classement ou sans classement, à l'exception des autres catégories d'hébergements mentionnées ci-dessus (tarif proportionnel au coût de la nuitée)	5 % + taxe additionnelle

(*) Taxe additionnelle départementale (10%) incluse.



« Si on veut offrir davantage de services aux touristes, pour les faire venir plus nombreux et plus longtemps, cela passe par la taxe de séjour. Bien évidemment, ce n'est pas aux habitants de financer les projets qui nous permettront d'atteindre ces objectifs. C'est pourquoi cette taxe est à la charge des touristes ».

Philippe ANDRÉ,
Vice-Président
en charge du tourisme



LA GESTION SIMPLIFIÉE DE LA TAXE DE SÉJOUR

www.taxesejour.fr est un site internet qui, pour les hébergeurs, simplifie grandement la gestion de la taxe de séjour. Ils peuvent ainsi déclarer tous les mois les nuitées qui leur ont été payées en direct. Le paiement, lui, intervient tous les quatre mois. Le dispositif envoie une facture par voie postale ou par mail à l'hébergeur.

Déjà déployée dans plus de 17 000 communes, avec son portail de déclaration et de paiement pour les hébergeurs, taxesejour.fr est la plateforme de référence choisie par Les Portes de Meuse. Les utilisateurs sont accompagnés à chaque étape, grâce à des tutos très didactiques.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :
r.giroux@portesdemeuse.fr

Tournage de la visite virtuelle (Innov'Stories) avec l'association Les Amis de la Pierre dans la Carrière souterraine de Rival à Brauvilliers.



LA PIERRE SUBLIMÉE

UNE NOUVELLE VISITE VIRTUELLE EST À DÉCOUVRIR SUR LE SITE INTERNET DES PORTES DE MEUSE !

Découvrez le patrimoine carrier du Perthois, dans une nouvelle visite virtuelle réalisée par la Communauté de communes des Portes de Meuse, en partenariat avec Innov'Stories et l'association des Amis de la Pierre, notamment dans la carrière de Rival, à Brauvilliers.



**SCANNEZ
CE QR CODE
POUR LA VISITE
GUIDÉE**



Inauguration du local infirmier intercommunal, mardi 21 janvier 2025, à Tréveray.

UN LOCAL TOUT NEUF POUR LES INFIRMIÈRES À TRÉVERAY



« Ce projet répond à une demande des infirmières qui occupaient avant un local qui ne correspondait plus à leurs besoins. Les infirmières ont un rôle très important en milieu rural. Celles de Tréveray travaillent sur un secteur de 25 km à la ronde ».

Francis LEROUX, Vice-Président en charge du patrimoine bâti

Les infirmières de Tréveray disposent depuis quelques semaines d'un local parfaitement, fonctionnel, refait à neuf, au centre de la commune. Michel LOISY, Président des Portes de Meuse, Martine JOSEPH, Vice-présidente en charge de la santé et du social, et Francis LEROUX, Vice-président en charge du patrimoine bâti, ont inauguré ce nouveau local. La surface de l'ancienne boulangerie précédemment installée dans ce bâtiment a été divisée en deux. La partie qui donne sur la rue du Général Leclerc (D966) est désormais dédiée à l'activité des trois infirmières, déjà installées dans la commune.

Tout a été isolé. À l'intérieur a été installée une salle de soins. Celle-ci jouxte une salle de téléconsultation, ce qui est une vraie nouveauté. Les nouveaux locaux sont fonctionnels et opérationnels, pour les infirmières et leurs patients.

La concrétisation rapide de ce projet illustre l'engagement de la Communauté de communes en faveur de l'accès aux soins et auprès des professionnels de santé, comme le rappelle Martine JOSEPH : *« ce soutien indéfectible est une véritable source d'espérance et d'encouragements pour les femmes et les hommes qui chaque jour se dévouent au service des habitants de notre territoire. C'est un espace pensé pour les infirmières, entièrement rénové, parfaitement adapté à leurs besoins professionnels, une localisation pratique et accessible pour les habitants [...] ».*



85 000 € HT

Le projet de leurs nouveaux locaux a été confié à l'architecte Dominique MILLET (Est Concept Architecture). Les travaux, d'une durée de sept mois, ont débuté le 11 juin 2024. Ils se sont terminés en fin d'année. Leur coût avoisine les 85 000 euros. L'État et la Région Grand Est ont participé au financement. Tous les travaux ont été confiés à huit entreprises locales, dont cinq de la Communauté de communes.

LA MICROFOLIE VA VOUS SURPRENDRE



« *Microfolie est un outil de vulgarisation qui permet de partager autre chose que la culture. C'est un support multiculturel qui ne sert pas que la seule culture. La volonté, au départ, consistait à voir ce qui se faisait au sein de tiers-lieux pour déployer ce concept. C'est vraiment un outil "proche de vous" ; de par sa mobilité et son adaptation aux usages de la population concernée à un instant T* ».

François-Xavier CARRÉ,
Conseiller Communautaire
délégué en charge du
numérique



Imaginez un musée numérique. Un musée qui abriterait certes des œuvres d'art "classiques" (tableaux, sculptures, etc.) mais aussi des spectacles vivants, des concerts, des pratiques créatives, etc. C'est tout cela et bien d'autres richesses et innovations que la Microfolie diffuse sur le territoire, des carrières souterraines de Brauvilliers, aux festivals estivaux, en passant par les écoles, les centres de loisirs, etc.

La Microfolie mobile propose des outils essentiellement numériques, comme la réalité virtuelle, le scan et l'impression 3D ou l'initiation à l'utilisation de tablettes graphiques. Elle apporte aussi de l'humain, avec Loup DELRUE, l'animateur passionnant et passionné, accompagné par Agnès KELLER, arrivée récemment en service civique.

2 GRANDS ÉVÉNEMENTS À VENIR EN 2025

Le dispositif fut à l'origine imaginé par le Ministère de la Culture. Son déploiement est piloté par Le Parc de la Villette. Il donne gratuitement accès virtuellement à des œuvres majeures de musées du monde entier.

Jusqu'à présent, la Microfolie des Portes de Meuse répondait aux demandes des acteurs du territoire. En 2025, la Microfolie va également or-

ganiser deux grands événements, en plus des prestations habituelles.

- Gigafolie, un festival du jeu vidéo aura sans doute lieu cet été, à Ancerville, en partenariat avec d'autres Microfolies du Grand Est, pour proposer de nombreuses animations.
- Éléonore BAK, chercheuse spécialisée dans le son, réalisera une résidence en collaboration avec les écoles et les entreprises du territoire.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Contactez l'animateur de notre Microfolie

📍 Loup DELRUE

☎ 03 56 75 98 07

@ l.delrue@portesdemeuse.fr

SCANNEZ CE QR CODE



POUR EN SAVOIR
PLUS SUR
LA MICROFOLIE

La Microfolie des Portes de Meuse a bénéficié du soutien financier du Département de la Meuse et de l'État pour son lancement.



ÉCUREY : L'AVENIR S'ÉCRIT AU PRÉSENT

S'il plonge ses racines dans le passé, le site emblématique d'Écurey renoue aussi avec la notion d'avenir. Les élus des Portes de Meuse veulent croire en son potentiel et proposent un projet ambitieux. Le tourisme, le développement économique, la formation et la culture s'inscrivent résolument dans le projet « Écurey 2025 -2035 » qui définit les grandes lignes de l'avenir de ce site intercommunal que la Communauté de communes développera désormais en direct, dans le cadre d'une régie dédiée et en étroite collaboration avec l'ensemble des utili-

sateurs actuellement implantés sur le site.

Le site est issu de la réhabilitation d'une ancienne friche industrielle et religieuse à proximité de Montiers-sur-Saulx. Il a été labellisé Pôle d'Excellence Rurale en 2011. De nombreux acteurs locaux ont contribué à la vie, au développement et au rayonnement du site et des bâtiments, depuis l'implantation des locaux de la Communauté de communes des Portes de Meuse, ce sont désormais 8 structures et une centaine de salariés qui y travaillent quotidiennement.

Un nouvel élan

Les élus de la Communauté de communes ont souhaité donner un nouvel élan au site d'Écurey. Ainsi, en 2024, ils ont décidé de récupérer la gestion directe le site pour les 10 prochaines années ; le projet 2025 - 2035 est l'émanation directe de ce choix qui doit permettre d'ouvrir le site d'Écurey au plus grand nombre.

Il repose sur 3 piliers :

- le développement du tourisme et la communication ;
- le développement économique et la formation ;
- le développement culturel.



« Nous avons l'ambition de développer et de faire rayonner ce site qui est à la fois le cœur et l'âme de notre Codecom. Depuis l'implantation de notre siège à Écurey, nous prenons toujours plus conscience de son potentiel qui ne doit pas être que culturel. Il nous faut explorer d'autres pistes qui doivent être le reflet de notre dynamisme ! ».

Michel LOISY,
Président de la Communauté de
Communes des Portes de Meuse

LA FÉROBOIS
RANDONNÉE DIMANCHE 13 AVRIL 2025
ABBAYE D'ÉCUREY (Montiers-s/-Saulx)

3 PARCOURS PÉDESTRES
10, 15 et 20 km
• Départ de 8h à 10h
• Inscriptions : 4 € (gratuit moins de 12 ans)
• Buvette et restauration le midi à Écurey

2 PARCOURS VTT
20 et 40 km
Pensez à prendre
votre gobelet
ou votre gourde

1 PARCOURS ÉQUESTRE
15 km
Le co-voiturage,
c'est mieux
pour la planète !

CONTACT : Reflexe organisation
laferobois@gmail.com • Tél. 06 83 17 67 29
www.portesdemeuse.fr/ferobois-2025
Inscriptions en ligne conseillées : www.reflexe-organisation.fr
© Communauté de Communes des Portes de Meuse

Office de Tourisme Sud Meuse
7 rue Jeanne d'Arc - 55 000 Bar-le-Duc
Tél. : 03 29 79 11 13
Programme détaillé téléchargeable sur
www.tourisme-sudmeuse.fr

UN RÉEL POTENTIEL TOURISTIQUE

Le projet évoque l'organisation, in situ, d'événements d'envergure régionale puis nationale, sur le thème des jardins et de la nature, et sur celui de l'histoire et du patrimoine. Les élus étudient l'hypothèse d'une offre de restauration sur place, durant la période estivale. Naturellement, un gros effort de communication sur le potentiel touristique sera réalisé dans différents médias.

La beauté d'Écurey, son cadre, en font un but séduisant pour le tourisme dit "lent" qui se développe actuellement (randonneurs à pied ou à vélo). Il faudra aussi songer à l'accueil des camping-cars.

Le plan prévoit naturellement de valoriser le patrimoine historique, religieux, industriel, naturel et culturel du site afin de faciliter son appropriation par le plus grand nombre. Ce

volet culturel s'adosse au volet environnemental qui vise lui à développer le tourisme vert et les activités de sports et loisirs de nature.

La Communauté de communes a réalisé un diagnostic du développement touristique du site d'Écurey, financé à 70 % par l'État (DETR), soit 21 718 euros. Cette démarche dresse un état des lieux et définit un plan d'action stratégique et opérationnel pour optimiser la mise en tourisme du site. Parmi les premières actions concrètes, la signalétique sera améliorée, ainsi que la visibilité numérique de l'Abbaye d'Écurey et de ses nombreuses ressources, de nouveaux événements et des activités familiales vous seront proposés, etc.

UNE NOUVELLE OFFRE DE FORMATION ?



Écurey a le potentiel pour devenir un centre de formation incontournable et reconnu dans le Grand Est. Les espaces de formation sont de qualité. L'objectif est de doubler leur commercialisation et surtout d'y faire venir de nouvelles formations. Cette offre sera crédible si le site s'appuie sur une véritable offre d'hébergement et de restauration.

Le potentiel de développement de ce site est réel. Au territoire et à ses acteurs de s'en convaincre et de s'en donner les moyens, sans doute en professionnalisant les démarches et le déploiement des initiatives évoquées.

Abbaye d'Écurey

MARCHÉ DE PÂQUES

4 avril 2025 17h

*Marché festif et convivial
pour toute la famille !*

Marché du terroir
Chasse aux œufs
Spectacle & Concerts

Maquillage & Mascotte
Réalité virtuelle & Projection
Buvette & Restauration

Portes de
reuse



JARDINS D'ÉCUREY
CULTIVONS L'AVENIR ENSEMBLE

1 rue de l'Abbaye
55290 Montiers-sur-Saulx